

PREMIER MINISTRE  
CHEF DU GOUVERNEMENT

-----

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail - Démocratie - Paix

-----

DECRET N° 82/I46 / du 9/2/1982  
portant nomination de Monsieur GOMA Philippe  
en qualité de Directeur des Etudes et de la  
Planification à la Direction Générale du  
Travail et de la Fonction Publique

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
Vu la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement à la constitution  
Vu le décret n° 82/15 du 08.1er.82 portant attribution et réorganisa-  
tion du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale ;  
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Mi-  
nistre, Chef du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Mem-  
bres du Conseil des Ministres ;  
Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1984 au décret n° 80/644 sus-  
visé ;  
Le Conseil de Cabinet entendu :

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur GOMA Philippe, Administrateur en Chef des Services du Travail de 1<sup>er</sup> échelon est nommé Directeur des Etudes et de la Planification à la Direction Générale du Travail et de la Fonction Publique.

Article 2.- Sont abrogées, toutes disposition antérieures contraires.

Article 3.- Le présent décret qui <sup>prend</sup> effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 9 Février 1982

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement.  
Le Ministre du Travail et  
de la Prévoyance Sociale

Barbard COMBO MATSIONA.-

le Ministre des Finances

Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-